Atelier public sur le chapitre 11 de l'Accord de libre-échange nord-américain
organisé par le Comité consultatif public mixte
de la Commission de coopération environnementale (CCE) de l'Amérique du Nord

Lundi, le 24 mars 2003

Hôtel Marquis Reforma
Paseo de la Reforma 465, Col.Cuauhtemoc
Mexico, DF
Mexique
Tél. : (52 55) 5229-12-00 • Téléc. : (52 55) 5229-12-12

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

8 h 00	*Accréditation des participants*
9 h 00 à 9 h 15	Mot de bienvenue et compte rendu des activités du CCPM, par Gustavo Alanís-Ortega, le président du CCPM pour 2003
9 h 15 à 9 h 45	Exposé par un représentant gouvernemental de chaque pays (noms à confirmer) • Questions et discussion libre
9 h 45 à 10 h 15	Mise à jour – Document de travail sur l'interprétation du chapitre 11 de l'ALÉNA, par M. Aaron Cosbey, conseiller principal, Institut international du développement durable
10 h 15 à 11 h 00	Discussion au sujet du document sur l'interprétation du chapitre 11 de l'ALÉNA
11 h 00 à 11 h 30	*Pause café*
11 h 30 à 13 h 30	Première séance : Questions liées à l'expropriation, à la non-discrimination, aux exigences en matière de performance et aux normes internationales minimales de traitement *À quel moment une réglementation légitime devrait-elle être perçue comme une expropriation? Le recours au principe de non-discrimination appliqué dans le contexte commercial pose-t-il des problèmes? Dans quelles circonstances les interdictions d'importation peuvent-elles être considérées comme des exigences en matière de performance? Quelle portée faut-il donner à la définition des normes internationales minimales de traitement?* • Questions et discussion libre

13 h 30 à 14 h 30 Deuxième séance : Paramètres éventuels de gestion des exceptions en matière d'environnement, de santé et de sécurité par les Parties

*Quels sont les pour et les contre de l'inclusion, dans le chapitre 11, d'une clause d'exception semblable à celle que l'on trouve à l'article XX du GATT? Y a-t-il des leçons pertinentes à tirer de l'expérience de l'Organisation mondiale du commerce? Le principe d'*exception *réduit-il les droits souverains existants (p. ex., le droit de réglementer dans l'intérêt du public)?*

- Questions et discussion libre

14 h 30 à 15 h 30 Déjeuner et temps libre

15 h 30 à 16 h 25 Troisième séance : Questions liées à la transparence, à la légitimité et à la reddition de comptes

Faut-il mettre en place un processus d'arbitrage plus ouvert? Le cas échéant, quelle serait sa nature? Faut-il établir une liste permanente de spécialistes de l'interprétation du chapitre 11? Faut-il instaurer un mécanisme d'appels?

- Questions et discussion libre

16 h 25 à 17 h 25 Quatrième séance: Questions liées à l'efficacité des modifications à l'ALÉNA et à la faisabilité de telles modifications par opposition à des exposés interprétatifs

Quels sont les arguments favorables et défavorables à des modifications à l'ALÉNA par opposition à des exposés interprétatifs? Les réponses varient-elles selon qu'il s'agit de questions visant le processus ou de questions de fond? Quels ont été les résultats de l'exposé interprétatif de juin 2001 et quelles leçons peut-on en tirer pour les exposés à venir?

- Questions et discussion libre

17 h 25 à 17 h 30 Conclusions et observations par Gustavo Alanís-Ortega, le président du CCPM pour 2003

17 h 30 Fin de l'atelier public

Note: Le président du CCPM sera invité à présenter les résultats de cet atelier public lors du deuxième Symposium nord-américain sur les liens entre l'environnement et le commerce qui aura lieu au même endroit les 25 et 26 mars 2003.